

RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 00373

Numéro SIREN : 519 799 845

Nom ou dénomination : GRUPETTO

Ce dépôt a été enregistré le 20/12/2022 sous le numéro de dépôt B2022/042086

COPIE CERTIFIEE CONFORME A L'ORIGINAL

Désignation de l'entreprise		SAS GRUPETTO		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		10 place Alfonse Jourdain 31000 TOULOUSE		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		51979984500028		Néant		☐ *	
				Exercice N clos le,		30/06/2022	
				Brut 1		Amortissements, provisions 2	
				Net 3			
Capital souscrit non appelé		(I) AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	8 850	8 850	
		Fonds commercial (1)	AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO			
		Constructions	AP	AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	8 759	8 759	
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	139 481	68 220	71 261
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV	8 801 270	23 950	8 777 320
		Créances rattachées à des participations	BB	BC			
		Autres titres immobilisés	BD	BE			
		Prêts	BF	BG			
		Autres immobilisations financières*	BH	BI	143 795		143 795
	TOTAL (II)		BJ	BK	9 102 157	109 780	8 992 377
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	12 160	12 160	
		Autres créances (3)	BZ	CA	387 776	387 776	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE			
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG	697 346	697 346		
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	3 488	3 488		
	TOTAL (III)	CJ	CK	1 100 771	1 100 771		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW		12 775	12 775		
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM		737 626	737 626		
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO		10 953 330	1A	109 780	10 843 550
Renvois : (1) Dont droit au bail :				(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :		Stocks :		Créances :	

Désignation de l'entreprise		SAS GRUPETTO		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :689 182.....)			DA	689 182	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	640 833	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	68 200	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	1 004 917	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	478 901	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK	2 893	
	TOTAL (I)			DL	2 884 927	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
	TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	1 957 009	
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	5 536 747	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	341 636	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	35 583	
	Dettes fiscales et sociales			DY	74 324	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	13 321	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	7 958 623		
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	10 843 550		
RENVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	933 209
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS GRUPETTO										Néant ☐ *	
				Exercice N							
				France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*			FA		FB		FC			
	Production vendue	{	biens *	FD		FE		FF			
			services *	FG	938 013	FH		FI	938 013		
	Chiffres d'affaires nets *			FJ	938 013	FK		FL	938 013		
	Production stockée*							FM			
	Production immobilisée*							FN			
	Subventions d'exploitation							FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)							FP	17 540		
	Autres produits (1) (11)							FQ	5		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)							FR	955 558		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*							FS			
	Variation de stock (marchandises)*							FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*							FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*							FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*							FW	377 301		
	Impôts, taxes et versements assimilés*							FX	10 555		
	Salaires et traitements*							FY	317 395		
	Charges sociales (10)							FZ	219 910		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	{	Sur immobilisations	– dotations aux amortissements*				GA	14 798		
				– dotations aux provisions*				GB			
			Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC		
			Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD		
	Autres charges (12)							GE	935		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)							GF	940 897		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							GG	14 661			
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)							GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)							GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)							GJ	459 982		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)							GK	1 721		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)							GL	544		
	Reprises sur provisions et transferts de charges							GM			
	Différences positives de change							GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement							GO			
	Total des produits financiers (V)							GP	462 248		
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*							GQ	13 379		
	Intérêts et charges assimilées (6)							GR	16 894		
	Différences négatives de change							GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement							GT			
	Total des charges financières (VI)							GU	30 274		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							GV	431 974			
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							GW	446 635			

Désignation de l'entreprise										SAS GRUPETTO		Néant ☐ *	
												Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion										HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *										HB	358	
	Reprises sur provisions et transferts de charges										HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)										HD	358	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)										HE	1 090	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *										HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)										HG	2 893	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)										HH	3 983	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	(3 625)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	(35 891)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	1 418 165		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	939 263		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	478 901		
RENVois	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme										HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières										HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)										IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *										HP	
		- Crédit-bail immobilier										HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)										IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées										IJ	1 721
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées										IK	83
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)										HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)										RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)										RD	
	(9)	Dont transferts de charges										A1	17 540
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)										A2	
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5											
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)										A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)										A4	900
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	A6		obligatoires					A9		
			Dont cotisations facultatives Madelin	A7		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite					A8		
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :										Exercice N	
											Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Pénalités, amendes fiscales et pénales										90			
Dons, libéralités										1 000			
Amortissements dérogatoires										2 893			
Produits des cessions d'éléments d'actif											358		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :										Exercice N		
											Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

COMPTES ANNUELS

2022

Période du 01/07/2021 au 30/06/2022

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS GRUPETTO

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2022, dont le total est de 10 843 551 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 478 902 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2021 au 30/06/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 19/09/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets :

Logiciels : 3 ans

* Installations techniques : 3 à 10 ans

* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans

* Matériel de transport : 4 ans

* Matériel de bureau : 3 ans

* Matériel informatique : 2 à 3 ans

* Mobilier : 5 ans

Règles et méthodes comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Primes de remboursement des obligations

Les primes de remboursement sont amorties sur la durée de l'emprunt au prorata des intérêts courus.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont répartis sur la durée de l'emprunt.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,22 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Table de taux de mortalité : INSEE 2021

Probabilité de quitter l'entreprise dégressive en fonction de l'âge du salarié : de 6,63% à 16 ans à 0,05% à 64 ans.

Règles et méthodes comptables

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Néanmoins, étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Transformation en SAS :

Suivant décision unanime des associés en date du 14/04/2022, la société a été transformée en société par actions simplifiée.

Date d'effet : 14/04/2022.

Augmentation de capital et émission d'un emprunt obligataire :

Dans le cadre de l'opération d'acquisition de l'intégralité des titres de la société INAXEL (cf. paragraphe "Liste des filiales et participations"), les associés, réunis en assemblée générale extraordinaire en date du 16/05/2022, ont décidé :

- d'augmenter le capital social de 38 987 € pour le porter de 650 195 € à 689 182 € par l'émission de 38 987 actions nouvelles,

Montant de la prime d'émission : 561 022,93 €

Le droit préférentiel de souscription a été supprimé, l'émission étant réservée à des souscripteurs désignés ;

- l'émission d'un emprunt obligataire convertible d'un montant de 1 200 019,86 € divisé en 77 974 obligations convertibles en actions ordinaires.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	8 851			8 851
Immobilisations incorporelles	8 851			8 851
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	8 759			8 759
- Installations générales, agencements aménagements divers	46 204	26 165		72 369
- Matériel de transport	35 362	18 174	24 347	29 189
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	36 431	1 493		37 923
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	126 756	45 832	24 347	148 241
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	1 027 988	7 773 283		8 801 271
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	27 995	115 800		143 795
Immobilisations financières	1 055 983	7 889 083		8 945 066
ACTIF IMMOBILISE	1 191 589	7 934 915	24 347	9 102 157

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		45 832	7 889 083	7 934 915
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		45 832	7 889 083	7 934 915
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		24 347		24 347
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		24 347		24 347

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Prêts et autres immobilisations financières :

Une somme de 115 800 € a été versée à la BPI à titre de caution sur l'emprunt souscrit d'un montant de 2 316 K€.

Liste des filiales et participations

Tableau réalisé en Kilo-Euro

(1) Capital - (2) Capitaux propres autres que le capital - (3) Quote-part du capital détenue (en pourcentage)

(4) Valeur comptable brute des titres détenus - (5) Valeur comptable nette des titres détenus

(6) Prêts et avances consentis par l'entreprise et non encore remboursés - (7) Montants des cautions et avals donnés par l'entreprise

(8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé - (9) Résultat du dernier exercice clos

(10) Dividendes encaissés par l'entreprise au cours de l'exercice

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
A. RENSEIGNEMENTS DETAILLES SUR CHAQUE TITRE										
- Filiales (détenues à + 50 %)										
SARL SecureDirectTO	164		100,00	370	370			138		
SAS INAXEL	20	555	100,00	7 616	7 616	1		3 267	443	
SASU INTER BOOKING SERVICE	10	100	100,00	24	24	40		231	97	24
SASU C TOUT VERT	56	393	100,00	562	562			5 009	221	404
SARL NEW DEAL CE	69	1	50,47	82	58	1		128	31	
SASU 32 JUILLET	8	63	100,00	102	102	22		1 652	60	32
SAS COWOLIDAY	8		100,00	8	8	180				
- Participations (détenues entre 10 et 50%)										
SARL AIMCIA	13	251	24,81	36	36			492	-22	
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX SUR LES AUTRES TITRES										
- Autres filiales françaises										
- Autres filiales étrangères										
- Autres participations françaises										
- Autres participations étrangères										

1 - Prises de participation :

Acquisition de 100% des titres de la société INAXEL. Prix d'acquisition des titres : 7 500 000 € ; frais d'acquisition : 115 739 €

Souscription au capital initial de la société COWOLIDAY pour un montant de 5 000 € représentant 100% des titres de la société. En date du 15/11/2021, augmentation du capital social de 2 500 € par la création de 2 500 actions nouvelles. 1er exercice social : 31/12/2022

2 - Modifications participations existantes :

Notes sur le bilan

SecureDirectTO :

Suivant décisions de l'associé unique en date du 24/06/2022, le capital social a été réduit d'un montant de 185 944 € (pour apurement des pertes antérieures) puis augmenté d'une somme de 150 044 € par compensation avec des créances liquides et exigibles.

La société GRUPETTO a ainsi respecté l'engagement de recapitalisation qui avait été donné.

3 - Information Autres participations :

Pourcentage de détention de la société SCI DES GRANDS POUSSINS : 1%.

4 - Précisions :

Concernant les données financières New Deal CE ci-dessus :

Les données (8) et (9) sont issues des comptes annuels au 31/10/2021 de la société New Deal CE.

5- Dépréciations :

Maintien de la dépréciation des titres NEW DEAL CE.

Absence de dépréciation des titres SDTO compte tenu de la valeur d'utilité des actifs incorporels détenus et des perspectives économiques futures.

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	8 851			8 851
Immobilisations incorporelles	8 851			8 851
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	8 759			8 759
- Installations générales, agencements aménagements divers	18 774	7 395		26 169
- Matériel de transport	35 362	34	24 347	11 049
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	23 906	7 097		31 003
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	86 801	14 526	24 347	76 979
ACTIF IMMOBILISE	95 652	14 526	24 347	85 830

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 547 221 Euro et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	143 795		143 795
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	12 161	12 161	
Autres	387 777	387 777	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	3 488	3 488	
Total	547 221	403 426	143 795
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - Factures à établir	12 161
INTERETS COURUS A RECEVOIR	193
Total	12 354

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	23 950			23 950
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières				
Total	23 950			23 950
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles				

Capitaux Propres

Composition du Capital Social

Capital social d'un montant de 689 182,00 Euro décomposé en 689 182 titres d'une valeur nominale de 1,00 Euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	650 195	1,00
Titres émis pendant l'exercice	38 987	1,00
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	689 182	1,00

Obligations convertibles, échangeables et titres similaires

Emission par l'entreprise à la date de clôture de l'exercice :

- En nombre : 77 974
- En valeur : 1 200 019,86 Euro
- Etendue des droits qu'elles confèrent : Obligations nominatives convertibles en actions ordinaires

Emprunt obligataire : 1 200 020 €

Prime de non conversion : 751 006 € amortie sur la durée de l'emprunt au prorata des intérêts courus.

Notes sur le bilan

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires		2 893		2 893
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total		2 893		2 893
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		2 893		

Amortissement dérogatoires / frais d'acquisition des titres de participation : durée : 5 ans

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 7 958 623 Euro et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)	1 957 010	5 984		1 951 026
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	5 536 748	462 360	2 810 392	2 263 996
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	35 583	35 583		
Dettes fiscales et sociales	74 325	74 325		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	354 958	354 958		
Produits constatés d'avance				
Total	7 958 623	933 209	2 810 392	4 215 022
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	7 467 026			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	64 292			
(**) Dont envers les associés	253 715			

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - Fact non parvenues	28 432
Int.courus s/emp.oblig.convertibles	5 984
Int.courus s/emp.aup.etabl.t.crédit	8 361
Charges sociales sur congés à payer	5 707
Etat-charges à payer	5 450
Taxe apprentissage	109
Particip. form. continue	36
Clients - Avoir à établir	13 082
Total	67 161

Autres informations

Primes de remboursement d'emprunts

Amortissement sur 7 ans

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	3 488		
Total	3 488		

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en Euro
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>Nantissement de compte de titres financiers : 20 000 actions de la société INAXEL</i>	3 200 000
Autres engagements donnés	3 200 000
Total	3 200 000
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en Euro
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
SDTO - Clause de retour à meilleure fortune / abandon de créance 28/06/2019 (FCC)	8 000
SDTO - Clause de retour à meilleure fortune / abandon de créance 30/06/2020 (FCC)	4 500
SDTO - Clause de retour à meilleure fortune / abandon de créance du 30/06/2020	150 000
New Deal CE - Clause de retour à meilleure fortune / abandon de créance du 24/10/2016	8 885
Garantie Bpifrance ; fonds national de garantie « Fonds Prêt Croissance Relance » à hauteur de 80 %	1 852 800
Autres engagements reçus	2 024 185
Total	2 024 185
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 14 537 Euro

La convention collective applicable à l'entreprise prévoit le versement d'indemnité de fin de carrière.

La société n'a pas signé d'accord particulier concernant les engagements de retraite.

La société n'a pas constaté ses engagements sous forme de provision.

Au 30/06/2022, le montant de l'engagement estimé s'élève à 14 537 € en cas de départ à l'initiative du salarié,

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2013-02 du 7 novembre 2013.

GRUPETTO
Société par actions simplifiée au capital de 689 182 euros
Siège social : 10 Place Alfonse Jourdain, 31000 TOULOUSE
519 799 845 RCS TOULOUSE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 13 DECEMBRE 2022

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2022

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2022 s'élevant à 478 901,75 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	478 901,75 euros
A la réserve légale	718,20 euros
qui sera ainsi intégralement dotée à hauteur de 10% du capital	
Solde	478 183,55 euros
A titre de dividendes	62 026,38 euros
Soit 0,09 euros par action	
Le solde	416 157,17 euros

En totalité au compte "Autres réserves" dont le solde s'élève ainsi à 1 421 074,30 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2022 éligibles à l'abattement de 40 % en application des dispositions de l'article 158, 3, 2° du Code général des impôts s'élève à 62 026,38 euros :

- dont un montant de 44 713,71 euros revenant à des personnes physiques fiscalement domiciliées en France et bénéficiant effectivement de l'abattement de 40 %,
- dont un montant de 17 312,67 euros revenant à des personnes morales ne pouvant bénéficier dudit abattement.

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 13 décembre 2022.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu

fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

- Exercice clos le 30 juin 2019 :
370 611,15 euros, soit 0,57 euros par titre.
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 370 611,15 euros
- Exercice clos le 30 juin 2020 : Néant
- Exercice clos le 30 juin 2021 :
240 572,15 euros, soit 0,37 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 240 572,15 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 13 décembre 2022

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

***Certifié conforme
Le Président
Manuel MIRABEL***

GRUPETTO

SAS au capital de 689 182 euros

**10 Place Alfonse Jourdain
31000 TOULOUSE
519 799 845 RCS TOULOUSE**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2022

A l'Assemblée générale,

I - Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société GRUPETTO relatifs à l'exercice clos le **30 juin 2022**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de société à la fin de cet exercice.

II - Fondement de l'opinion

1-Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2-Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du **1er juillet 2021** à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III - Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous précisons que nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et ont donc contribué à la formation de notre opinion sans réserve, exprimée dans la première partie de ce rapport. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- Règles et méthodes comptables :

L'annexe expose pages 7 à 9 les règles et méthodes comptables relatives à l'établissement des comptes de votre société. Nous avons vérifié le caractère approprié de ces méthodes comptables et des informations fournies dans les notes de l'annexe, et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Nos travaux n'ont pas révélé d'éléments significatifs susceptibles de remettre en cause les règles et méthodes comptables retenues par la société au 30/06/2022.

- Titres de participations et créances rattachées :

L'actif immobilisé de la société étant principalement constitué de titres de participations, nous nous sommes assurés que les informations présentées dans la note pages 13 et 14 « Immobilisations financières » et dans le tableau « Liste des filiales et participations » de l'annexe des comptes annuels soient exactes.

Nos travaux ont notamment consisté à nous assurer de la correcte évaluation de ces titres de participations au regard du développement du groupe, des rapports de leurs situation financières et de leurs perspectives de rentabilités futurs. Cette analyse a été menée conformément aux principes comptables en vigueur.

Nos appréciations ont également porté sur les principes d'évaluation des provisions constituées pour dépréciation de ces actifs.

Nos travaux n'ont pas révélé d'éléments significatifs susceptibles de remettre en cause la valeur des titres et des créances rattachées au bilan de la société au 30/06/2022.

IV - Vérification spécifiques.

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article L.441-4 et D. 441-6 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

V - Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI - Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, les Commissaires aux Comptes exercent leur jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Ils identifient et évaluent les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissent et mettent en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueillent des éléments qu'ils estiment suffisants et appropriés pour fonder leur opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Ils prennent connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Ils apprécient le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Ils apprécient le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de leur rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'ils concluent à

l'existence d'une incertitude significative, ils attirent l'attention des lecteurs de leur rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, ils formulent une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Ils apprécient la présentation d'ensemble des comptes annuels et évaluent si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Toulouse, le 24/11/2022

Le Commissaire aux Comptes
CLAVEL AUDIT-ASSOCIES

Commissaire aux Comptes

Pierre-Emile CLAVEL



Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/06/2022	Net 30/06/2021
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	8 851	8 851		
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	8 759	8 759		
Autres immobilisations corporelles	139 482	68 220	71 262	39 955
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	8 801 271	23 950	8 777 321	1 004 038
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	143 795		143 795	27 995
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	9 102 157	109 780	8 992 377	1 071 988
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	12 161		12 161	
Autres créances	387 777		387 777	278 690
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	697 346		697 346	1 085 355
Charges constatées d'avance (3)	3 488		3 488	13 463
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 100 772		1 100 772	1 377 508
Frais d'émission d'emprunt à étaler	12 775		12 775	
Primes de remboursement des obligations	737 627		737 627	
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	10 953 331	109 780	10 843 551	2 449 496

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

Bilan passif

	30/06/2022	30/06/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	689 182	650 195
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	640 833	79 810
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	68 200	68 200
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	1 004 917	805 181
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	478 902	440 308
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	2 893	
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 884 928	2 043 695
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles	1 957 010	
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	5 536 748	77 961
Emprunts et dettes financières diverses (3)	341 636	237 042
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	35 583	27 169
Dettes fiscales et sociales	74 325	63 367
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	13 322	262
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	7 958 623	405 801
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	10 843 551	2 449 496
(1) Dont à plus d'un an (a)	7 025 414	11 871
(1) Dont à moins d'un an (a)	933 209	393 929
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations et livraisons intracom.	30/06/2022	30/06/2021
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	938 014		938 014	809 838
Chiffre d'affaires net	938 014		938 014	809 838
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			17 540	5 390
Autres produits			5	11
Total produits d'exploitation (I)			955 559	815 239
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			377 301	324 491
Impôts, taxes et versements assimilés			10 556	7 549
Salaires et traitements			317 395	299 531
Charges sociales			219 911	134 591
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			14 798	12 372
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			936	8
Total charges d'exploitation (II)			940 897	778 542
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			14 662	36 697
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)			459 982	406 118
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)			1 722	895
Autres intérêts et produits assimilés (3)			544	316
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				7 128
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			462 248	414 456
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			13 380	
Intérêts et charges assimilées (4)			16 895	1 933
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			30 274	1 933
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			431 974	412 523
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			446 636	449 221

Compte de résultat (suite)

	30/06/2022	30/06/2021
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		372
Sur opérations en capital	358	
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	358	372
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	1 090	2 000
Sur opérations en capital		8 079
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	2 893	
Total charges exceptionnelles (VIII)	3 983	10 079
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-3 625	-9 707
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-35 891	-794
Total des produits (I+III+V+VII)	1 418 166	1 230 068
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	939 264	789 760
BENEFICE OU PERTE	478 902	440 308
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	1 722	
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	83	

COMPTES ANNUELS

2022

Période du 01/07/2021 au 30/06/2022

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS GRUPETTO

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2022, dont le total est de 10 843 551 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 478 902 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2021 au 30/06/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 19/09/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets :

Logiciels : 3 ans

* Installations techniques : 3 à 10 ans

* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans

* Matériel de transport : 4 ans

* Matériel de bureau : 3 ans

* Matériel informatique : 2 à 3 ans

* Mobilier : 5 ans

Règles et méthodes comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Primes de remboursement des obligations

Les primes de remboursement sont amorties sur la durée de l'emprunt au prorata des intérêts courus.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont répartis sur la durée de l'emprunt.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,22 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Table de taux de mortalité : INSEE 2021

Probabilité de quitter l'entreprise dégressive en fonction de l'âge du salarié : de 6,63% à 16 ans à 0,05% à 64 ans.

Règles et méthodes comptables

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Néanmoins, étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Transformation en SAS :

Suivant décision unanime des associés en date du 14/04/2022, la société a été transformée en société par actions simplifiée.

Date d'effet : 14/04/2022.

Augmentation de capital et émission d'un emprunt obligataire :

Dans le cadre de l'opération d'acquisition de l'intégralité des titres de la société INAXEL (cf. paragraphe "Liste des filiales et participations"), les associés, réunis en assemblée générale extraordinaire en date du 16/05/2022, ont décidé :

- d'augmenter le capital social de 38 987 € pour le porter de 650 195 € à 689 182 € par l'émission de 38 987 actions nouvelles,

Montant de la prime d'émission : 561 022,93 €

Le droit préférentiel de souscription a été supprimé, l'émission étant réservée à des souscripteurs désignés ;

- l'émission d'un emprunt obligataire convertible d'un montant de 1 200 019,86 € divisé en 77 974 obligations convertibles en actions ordinaires.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	8 851			8 851
Immobilisations incorporelles	8 851			8 851
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	8 759			8 759
- Installations générales, agencements aménagements divers	46 204	26 165		72 369
- Matériel de transport	35 362	18 174	24 347	29 189
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	36 431	1 493		37 923
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	126 756	45 832	24 347	148 241
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	1 027 988	7 773 283		8 801 271
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	27 995	115 800		143 795
Immobilisations financières	1 055 983	7 889 083		8 945 066
ACTIF IMMOBILISE	1 191 589	7 934 915	24 347	9 102 157

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		45 832	7 889 083	7 934 915
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		45 832	7 889 083	7 934 915
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		24 347		24 347
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		24 347		24 347

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Prêts et autres immobilisations financières :

Une somme de 115 800 € a été versée à la BPI à titre de caution sur l'emprunt souscrit d'un montant de 2 316 K€.

Liste des filiales et participations

Tableau réalisé en Kilo-Euro

(1) Capital - (2) Capitaux propres autres que le capital - (3) Quote-part du capital détenue (en pourcentage)

(4) Valeur comptable brute des titres détenus - (5) Valeur comptable nette des titres détenus

(6) Prêts et avances consentis par l'entreprise et non encore remboursés - (7) Montants des cautions et avals donnés par l'entreprise

(8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé - (9) Résultat du dernier exercice clos

(10) Dividendes encaissés par l'entreprise au cours de l'exercice

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
A. RENSEIGNEMENTS DETAILLES										
SUR CHAQUE TITRE										
- Filiales										
(détenues à + 50 %)										
SARL SecureDirectTO	164		100,00	370	370			138		
SAS INAXEL	20	555	100,00	7 616	7 616	1		3 267	443	
SASU INTER BOOKING SERVICE	10	100	100,00	24	24	40		231	97	24
SASU C TOUT VERT	56	393	100,00	562	562			5 009	221	404
SARL NEW DEAL CE	69	1	50,47	82	58	1		128	31	
SASU 32 JUILLET	8	63	100,00	102	102	22		1 652	60	32
SAS COWOLIDAY	8		100,00	8	8	180				
- Participations										
(détenues entre 10 et 50 %)										
SARL AIMCIA	13	251	24,81	36	36			492	-22	
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX										
SUR LES AUTRES TITRES										
- Autres filiales françaises										
- Autres filiales étrangères										
- Autres participations françaises										
- Autres participations étrangères										

1 - Prises de participation :

Acquisition de 100% des titres de la société INAXEL. Prix d'acquisition des titres : 7 500 000 € ; frais d'acquisition : 115 739 €

Souscription au capital initial de la société COWOLIDAY pour un montant de 5 000 € représentant 100% des titres de la société. En date du 15/11/2021, augmentation du capital social de 2 500 € par la création de 2 500 actions nouvelles. 1er exercice social : 31/12/2022

2 - Modifications participations existantes :

Notes sur le bilan

SecureDirectTO :

Suivant décisions de l'associé unique en date du 24/06/2022, le capital social a été réduit d'un montant de 185 944 € (pour apurement des pertes antérieures) puis augmenté d'une somme de 150 044 € par compensation avec des créances liquides et exigibles.

La société GRUPETTO a ainsi respecté l'engagement de recapitalisation qui avait été donné.

3 - Information Autres participations :

Pourcentage de détention de la société SCI DES GRANDS POUSSINS : 1%.

4 - Précisions :

Concernant les données financières New Deal CE ci-dessus :

Les données (8) et (9) sont issues des comptes annuels au 31/10/2021 de la société New Deal CE.

5- Dépréciations :

Maintien de la dépréciation des titres NEW DEAL CE.

Absence de dépréciation des titres SDTO compte tenu de la valeur d'utilité des actifs incorporels détenus et des perspectives économiques futures.

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	8 851			8 851
Immobilisations incorporelles	8 851			8 851
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	8 759			8 759
- Installations générales, agencements aménagements divers	18 774	7 395		26 169
- Matériel de transport	35 362	34	24 347	11 049
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	23 906	7 097		31 003
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	86 801	14 526	24 347	76 979
ACTIF IMMOBILISE	95 652	14 526	24 347	85 830

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 547 221 Euro et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	143 795		143 795
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	12 161	12 161	
Autres	387 777	387 777	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	3 488	3 488	
Total	547 221	403 426	143 795

Prêts accordés en cours d'exercice
Prêts récupérés en cours d'exercice

Produits à recevoir

	Montant
Clients - Factures à établir	12 161
INTERETS COURUS A RECEVOIR	193
Total	12 354

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	23 950			23 950
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières				
Total	23 950			23 950

Répartition des dotations et reprises :

Exploitation
Financières
Exceptionnelles

Capitaux Propres

Composition du Capital Social

Capital social d'un montant de 689 182,00 Euro décomposé en 689 182 titres d'une valeur nominale de 1,00 Euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	650 195	1,00
Titres émis pendant l'exercice	38 987	1,00
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	689 182	1,00

Obligations convertibles, échangeables et titres similaires

Emission par l'entreprise à la date de clôture de l'exercice :

- En nombre : 77 974
- En valeur : 1 200 019,86 Euro
- Etendue des droits qu'elles confèrent : Obligations nominatives convertibles en actions ordinaires

Emprunt obligataire : 1 200 020 €

Prime de non conversion : 751 006 € amortie sur la durée de l'emprunt au prorata des intérêts courus.

Notes sur le bilan

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires		2 893		2 893
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total		2 893		2 893

Répartition des dotations et reprises :

Exploitation	
Financières	
Exceptionnelles	2 893

Amortissement dérogatoires / frais d'acquisition des titres de participation : durée : 5 ans

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 7 958 623 Euro et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)	1 957 010	5 984		1 951 026
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	5 536 748	462 360	2 810 392	2 263 996
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	35 583	35 583		
Dettes fiscales et sociales	74 325	74 325		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	354 958	354 958		
Produits constatés d'avance				
Total	7 958 623	933 209	2 810 392	4 215 022
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	7 467 026			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	64 292			
(**) Dont envers les associés	253 715			

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - Fact non parvenues	28 432
Int.courus s/emp.oblig.convertibles	5 984
Int.courus s/emp.aup.etabl.crédit	8 361
Charges sociales sur congés à payer	5 707
Etat-charges à payer	5 450
Taxe apprentissage	109
Particip. form. continue	36
Clients - Avoir à établir	13 082
Total	67 161

Autres informations

Primes de remboursement d'emprunts

Amortissement sur 7 ans

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	3 488		
Total	3 488		

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en Euro
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>Nantissement de compte de titres financiers : 20 000 actions de la société INAXEL</i>	3 200 000
Autres engagements donnés	3 200 000
Total	3 200 000

Dont concernant :

Les dirigeants

Les filiales

Les participations

Les autres entreprises liées

Engagements assortis de suretés réelles

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en Euro
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
SDTO - Clause de retour à meilleure fortune / abandon de créance 28/06/2019 (FCC)	8 000
SDTO - Clause de retour à meilleure fortune / abandon de créance 30/06/2020 (FCC)	4 500
SDTO - Clause de retour à meilleure fortune / abandon de créance du 30/06/2020	150 000
New Deal CE - Clause de retour à meilleure fortune / abandon de créance du 24/10/2016	8 885
Garantie Bpifrance ; fonds national de garantie « Fonds Prêt Croissance Relance » à hauteur de 80 %	1 852 800
Autres engagements reçus	2 024 185
Total	2 024 185

Dont concernant :

Les dirigeants

Les filiales

Les participations

Les autres entreprises liées

Engagements assortis de suretés réelles

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 14 537 Euro

La convention collective applicable à l'entreprise prévoit le versement d'indemnité de fin de carrière.

La société n'a pas signé d'accord particulier concernant les engagements de retraite.

La société n'a pas constaté ses engagements sous forme de provision.

Au 30/06/2022, le montant de l'engagement estimé s'élève à 14 537 € en cas de départ à l'initiative du salarié,

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2013-02 du 7 novembre 2013.